

Latin

Objectifs de l'enseignement : découvrir une civilisation à travers sa langue et se situer dans l'Histoire - développer l'imagination par l'étude de mythologies anciennes - préparer aux poursuites d'études dans des domaines littéraires et de sciences humaines – quel que soit le projet d'études, ces enseignements développent l'esprit logique et la rigueur tout autant que l'esprit critique et l'esprit de tolérance.

Qualités requises : curiosité, goût d'apprendre

Aperçu du programme : le français est fils du Latin et du Grec. Mieux les connaître permet de mieux connaître :

- notre vocabulaire (accessit, agenda, paléolithique, péninsule, épistolaire ...)
- notre orthographe (chrysanthème, temps, hypnotiser, photographie ...)
- certaines expressions (une épée de Damoclès, un supplice de Tantale ...)
- notre littérature (Molière, Racine, Corneille, La Fontaine, Cocteau, Camus ...)

Le programme s'organise autour de l'étude d'extraits d'œuvres majeures de la littérature latine avec mise en perspective de l'œuvre complète en traduction française. A travers ces œuvres, l'élève découvre l'histoire romaine dans ses aspects politiques, religieux, sociaux, littéraires et philosophiques. L'étude de la langue, indispensable, est reprise en seconde et ne pose en général aucun problème à un élève motivé.

Le latin peut être suivi en classe de première et terminale en tant qu'option en L, ES et S.



Cinéma Audiovisuel-Option Facultative

Cet enseignement s'adresse à des élèves aimant le cinéma et désirant en découvrir les différentes facettes. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances spécifiques dans ce domaine. Tout élève entrant en 2nde peut bénéficier de 3h/semaine en choisissant cette option facultative.

L'enseignement repose sur l'articulation entre :

- la pratique (courtes réalisations),
- l'approche du langage cinématographique (analyse filmique)
- et la culture (histoire du cinéma).

Caméras semi-pro, matériel complet de tournage ainsi que stations de montage pro sont mis à la disposition des élèves. Ces derniers pouvant travailler en autonomie complète.



La poursuite du CAV est possible :

- en 1ère et terminale L/ES/S en option facultative à raison de 3h/semaine et avec un coefficient 2 au bac ;
- en 1ère et terminale L en enseignement de spécialité à raison de 5h /semaine avec un coefficient 6 au bac.

Une chance à saisir : Le lycée LUMIERE est le seul établissement de l'académie à être doté des deux possibilités de poursuite d'études. Cette activité artistique permet à tout adolescent d'acquérir un équilibre dans sa semaine de lycéen en **s'épanouissant, s'enrichissant, en développant son esprit d'initiative, en aiguisant sa curiosité et en développant son esprit créatif**. L'engagement dans les « **LUMIERES** » Rencontres Scolaires Cinéma Vidéo étant l'accomplissement de toute cette démarche.

